

SUPPLÉMENT DE DIPLÔME (*)
Espagne

DÉSIGNATION DU DIPLÔME (langue d'origine: ES)
TÉCNICO EN FABRICACIÓN Y TRANSFORMACIÓN DE PRODUCTOS DE VIDRIO

TRADUCTION DE LA DÉSIGNATION DU DIPLÔME (français)
TECHNICIEN DE FABRICATION ET TRANSFORMATION DE PRODUITS EN VERRE

DESCRIPTION DU PROFIL PROFESSIONNEL

Compétence générale

Intervenir dans les projets de fabrication de produit de verre, effectuant et coordonnant leur développement. Organiser et contrôler la fabrication et la transformation de produits de verre, contrôlant les diverses phases du processus productif et approvisionnant les moyens nécessaires. Surveiller le respect des règles établies en matière de qualité, sécurité et environnement. Ce technicien opérera en tout cas sous la supervision générale d'ingénieurs, de titulaires d'une maîtrise, de techniciens supérieurs ou de diplômés.

Unités de compétence

1. Développer des produits en verre
2. Gérer et contrôler la fusion et le formage du verre
3. Gérer et contrôler la transformation d'articles en verre .
4. Organiser et gérer la qualité dans les industries du verre.

EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE TITULAIRE DE CE DIPLÔME

Occupations ou postes de travail

Technicien de développement. Technicien d'applications. Coordinateur de mélange et de fusion. Coordinateur de formage. Coordinateur de bain « float » et étenderie. Chef d'atelier de manufactures, transformations ou décorations de verre. Maître verrier. Coordinateur d'exploitation de verre plat. Coordination de ligne de transformation de verre pour vitrage et véhicules à moteur. Technicien de laboratoire des industries verrières. Technicien de qualité des industries verrières

(*) Note explicative

Ce document est conçu comme un complément d'information du diplôme en question; il n'a cependant aucune validité juridique en soi. La structure de cette description a été établie en application des Décisions du Conseil 93/C 49/01 du 3 décembre 1992 sur la transparence des qualifications professionnelles, et 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs (09/08/01).

L'autorité qui délivre ce supplément de diplôme peut laisser en blanc toute case de celui -ci qu'elle estime non pertinente.

Nom et nature de l'entité émettrice du diplôme MINISTERIO DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État)	Identification de l'administration nationale ou régionale compétente pour accréditer ou reconnaître le diplôme (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État) Organe compétent de la Communauté Autonome (Administration Régionale)
Niveau du diplôme au pays émetteur Formación Profesional de Grado Superior (CNED 51 H – Degré Supérieur de Formation Professionnelle Spécifique et équivalents, Arts Plastiques et Dessin et Sportives)	Échelle de qualification/système d'évaluation pour obtenir le diplôme Norme de base du Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports du 21 juillet 1994. Modules professionnels : qualification sur 10 (5 reçu) - Formation aux Centres de Travail : passable/insuffisant - Système d'évaluation continue
Accès au niveau supérieur d'éducation ou de formation - Université (suivant Décret Royal 777/98)	Conventions internationales
Base légale : Loi Organique Générale du Système de l'Éducation 1/1990 du 3 octobre, Loi Organique 5/2002 du 19 juin sur les Qualifications et la Formation Professionnelle, Décret Royal 676/1993 du 7 mai, Décret Royal 777/1998 du 30 avril DÉCRET ROYAL n° 2039/1995 du 22 décembre (Journal Officiel de l'État BOE07/02/96)	

VOIES D'ACCÈS AU DIPLÔME OFFICIELLEMENT RECONNUES

Type de formation professionnelle suivie	Pourcentage du programme formatif total (%)	Durée <i>Heures/semaines/ mois/années</i>
* Dans un Lycée d'Enseignement Secondaire (IES) ou des établissements de formation agréés, comprenant des modules de formation à caractère théorique pratique et la Formation aux Centres de travail - Développement de projets de fabrication de produits en verre - Fabrication de produits en verre - Formation dans un Centre de Travail - Formation et Orientation du Travail - Gestion de qualité des industries du verre - Organisation de la production des industries du verre - Relations dans le milieu du travail - Transformation et manufacture des produits en verre	<i>Durée totale de la formation jusqu'à l'obtention du diplôme</i>	1400 heures
Conditions d'accès requises Posséder le Diplômé de Baccalauréat ou un diplôme équivalent aux effets de l'accès à l'enseignement. Posséder le Certificat de l'examen d'accès.		
Information supplémentaire http://www.educacion.es		